DIFFUSÉ PAR YÉCHIVAT TORAT HAÏM CEJ-NICE, POUR LA GLOIRE D'HAKADOCH BAROUH' HOU

בס"ד

Lekha Dodi

N° 766

Parachat "Bo"

« Kidouch Hachem » par *Rav Moché Mergui chalita, Roch Hayéchiva*

La *Torah* dit (*Chémot* 11-1 et 2) :« *Hachem ordonne à Moché (...): parle ? je t'en prie, aux oreilles du peuple, que chaque homme demande à son ami, et chaque femme à son amie, des ustensiles d'argent et des ustensiles d'or* »

Hachem fit que le peuple trouve grâce aux yeux des Egyptiens et que « *cet homme aussi, Moché, [soit] très considéré dans le pays d'Egypte, aux yeux des serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple.* »(verset 3)

Ces versets posent quelques questions :

1/ « *Parle, je t'en prie [DABER NA »]* :Pourquoi *HACHEM* insiste-t-Il auprès de *Moché Rabbénou* afin que celui-ci parle aux des *Béné Israël* pour qu'ils demandent aux Egyptiens de l'or et de l'argent ?

2/Il est surprenant que la *Torah* qualifie la relation des *Béné Israël* d'amitié : « *Ich véèt rééhou véicha véèt réouta.* »

3/Comment expliquer que chacun ait « *trouvé grâce* » auprès de son « ami l'Egyptien » pour que celui-ci lui donne volontiers sa richesse ?

4/Comment expliquer que, soudainement, *Moché Rabbénou* devient très apprécié, de la part des serviteurs du Pharaon et du peuple ?

Le changement de comportement des Egyptiens à l'égard des *Béné Israël* est rationnellement incompréhensible. En effet, les Egyptiens avaient très cruellement maltraité et totalement réduit à l'esclavage les *Bene Israël.* De même,*Moché Rabbénou* a ruiné le pays d'Egypte par les Dix Plaies.Or à la veille du départ, Moché Rabbénou est qualifié de *ICH GADOL,* et très considéré à ce titre.

Rabbi Yanaï, dans la *Guémara Bérakhot* 9a s'interroge : pourquoi *Hachem* a-t-Il supplié *Moché Rabbenou* de convaincre les *Béné Israël* de parler aux Egyptiens pour qu'ils leur donnent leurs richesses ? *Rabbi Yanaï* répond : pour ne pas que le *Tsadik Avraham Avinou* se voit adresser,*'Hass Vé Chalom !*, une réclamation. Celle-ci aurait alors porté sur un point précis : le fait qu'*Hachem* aurait accompli la première partie de sa promesse, les Egyptiens ayant asservi les *Béné Israël* et les ayant opprimé pendant 400 ans, et que la deuxième partie, « et ils sortiront avec une grande richesse », ne se serait pas réalisée ? *!* Est-ce qu'un grand *Tsadik* comme *Avraham Avinou* aurait posé une telle question ? *'Hass vé Chalom* ! Si *Hachem* a Promis, il est certain que Sa Promesse sera accomplie !!!

En réalité, l'inquiétude du *Tsadik Moché Rabbenou* était la suivante : comment prendre l'or et l'argent des Egyptiens sans profaner le Nom divin et sans faire un *H'iloul Hachem,* mais bien au contraire de laisser une bonne impression de *Kiddouch Hachem* ? En effet, pendant la Neuvième Plaie de l'obscurité, les *Béné Israël* auraient pu piller les Egyptiens, mais ils se sont abstenus de prendre la moindre richesse sans permission. Les Egyptiens ont apprécié ce noble comportement, et ils ont éprouvé à leur égard un sentiment de reconnaissance et d'amitié.

Les *Béné Israël* ont ainsi trouvé grâce aux yeux des Egyptiens, qui leur ont donné volontiers leur richesse. Les Egyptiens ont compris le message des Dix Plaies et le dévoilement de la Présence divine dans le monde, ils ont apprécié le comportement des *Béné Israël* et considéré *Moché Rabbénou* comme un grand homme. Cela a produit un grand *Kiddouch Hachem.*

Parachat Bo

Tolérance Zéro

Lorsque Parô dit à Moché qu'il veut bien laisser sortir le peuple, il lui demande qui va partir ? Moché lui répond « les jeunes, les vieux, les garçons et les filles, le menu et gros bétail ». Alors Parô lui rétorque : seuls les hommes peuvent sortir » (10-8 à 11). Le Gaon Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion) propose la réflexion suivante : le pharaon pense que Moché est tel un commerçant qui monte le prix parce qu'il sait que le client va négocier le prix. Mais Moché lui répond qu'on n'est pas ici au marché et que ce qu'il demande est sans négociation possible ! De certains qui pensent qu'on peut négocier avec la Tora, ainsi ils vivent une Tora approximative qui autorise des compromis. Non ! La Tora n'est pas un tapis qu'on achète au marché, aucun compromis n'est plausible. La cacheroute par exemple, ça ne se discute pas ! Je ne parle même pas de la question délicate de la conversion… La Tora ne laisse aucune place au compromis. D'ailleurs Moché ne veut rien laisser en Egypte, tout le monde doit sortir de ce trou pourri, hommes femmes, enfants – garçons et filles, et même les animaux. On ne joue pas avec la Tora. On ne négocie rien avec les forces du mal et son mentor le yester ara. Tolérance zéro dans la Tora, c'est cachère ou pas, c'est permis ou pas. C'est ainsi qu'on gagne les forces du mal, c'est ainsi qu'on quitte l'Egypte, c'est dans cet état d'esprit qu'on reçoit la Tora et qu'on entre en Erets Israël. C'est l'élan même de la Tora.

Sauter pour mieux sursauter

Le mot ''pessa'h'' se traduit selon Rachi par : sauter ! Comme D'IEU qui a allé d'un égyptien à l'autre (lors de la plaie de la mort des premiers-nés) pour épargner les maisons d'Israël. Rav Chilo ben David (Haparacha Hamah'kima page 255) tire de là un enseignement majeur dans notre avancement dans la vie ; il faut apprendre à sauter sur certaines choses, à laisser de côté ce qui n'est pas important dans la vie pour aller à l'essentiel. L'homme perd beaucoup de temps à s'occuper de choses inutiles, futiles et banales. Apprenons à sauter au-dessus de ces choses qui freinent notre vie et notre réussite. Exemple 1 : les couples se prennent la tête sur des comportements de l'un envers l'autre, alors que s'ils fermaient les yeux, oui je dis bien fermer les yeux comme si tu n'as rien vu et rien entendu, saute sur les mots que ton conjoint t'a dit plutôt que de les zoomer. Passons au travers de ce qui nous enrage, investissons dans ce qui nous rapproche. Exemple 2 : les parents cassent les pieds à leurs enfants sur tout ce qu'ils font, c'est dramatique, l'enfant n'est pas à l'image des parents, laissons les vivre. En simple sauter pour mieux sursauter, c'est l'adage de la vie. Lorsqu'on s'arrête sur chaque chose on se ferme des portes.

Téfilin

Un homme raconta, lorsque mon fils a atteint l'âge de la Bar-Mitsva on a organisé une belle fête bien évidemment. Tout était prêt même le photographe. La fête s'est passée à merveille. L'ambiance était à son maximum. Le traiteur n'a fait aucune faute et la musique était magnifique. Le lendemain on reçoit un appel du photographe qui s'excuse parce que le fils de son appareil a brûlé et n'a plus aucune photo à nous délivrer. La déception est grande, la Bar-Mitsva on ne la fête qu'une fois dans sa vie. La fin de notre paracha nous parle de la grande mitsva des Téfilin, leurs lois sont multiples. La couleur, les lanières, le parchemin etc. Que fera l'homme à 120 ans dans le ciel si on lui dit ''le film a brûlé'' ?! Mais, s'exclame Rav C.M. Wallah' (Maâyan Hachavouä page 152), nous ne sommes pas encore devant le Tribunal Céleste, nous avons encore le temps de vérifier l'aptitude de nos Téfilin et de les placer sur notre corps convenablement selon toutes les exigences de la Halah'a ! Rajoutons que les Téfilin est une mitsva qu'on pratique tous les jours, efforçons nous de la pratiquer de la meilleure manière. Ce n'est pas une mitsva d'un jour, celui de la Bar-Mitsva, mais tous les jours de l'année (excepté Chabat et les fêtes) on a la chance de réaliser cette immense mitsva. C'est un investissement pour la vie. Dépêchons-nous de vérifier leur qualité et d'apprendre à les positionner sur notre bras et notre tête convenablement. Ils contiennent le fils de notre vie, et celui de toute notre histoire.

Les Miracles (4) – *par Rav Imanouël Mergui*

Qui n'espère pas un miracle ? Qui peut bénéficier d'un miracle ? Les tsadikim, diront certains. Mais encore, qui est tsadik ? Existe-t-il des moyens sûrs pour profiter d'un miracle ? Je vous propose là une étude extrêmement délicate mais efficace, tirée bien évidemment du Talmud.

Traité Kidouchin 39B, 40A « La Michna enseigne : tout celui qui fait une mitsva connaîtra le bonheur et la vie ! De cet enseignement nous comprenons que si l'homme ne fait pas de mitsva il n'aura pas de salaire. Rav Touvi bar Kisna soulève la question suivante : un autre enseignement nous dit que si l'homme reste figé et ne commet pas de faute il bénéficiera d'un salaire comme s'il avait fait une mitsva !? Rava explique : l'homme figé reçoit un salaire s'il ne commet pas de faute, il s'agit d'une personne qui était face à une faute et s'est retenu de fauter, dans ce cas précis il a un salaire comme s'il avait réalisé une mitsva ». En simple si l'homme fait une mitsva ou s'il se retient de faire une avéra qui se présente à lui alors il a un salaire ! De quel faute s'agit-il pour laquelle il s'est retenu l'homme connaît le salaire ?

La Guémara continue et illustre par un fait : « une prostituée de renommée a sollicité Rabi H'anina bar Papi pour commettre une faute. S'il refusait elle le tuerait ! (Rachi). Le Maître prononça une formule et son corps fut recouvert d'une plaie répugnante, il espérait ainsi la repousser. Celle-ci prononça à son tour un sort et le Maître fut guéri. Il se sauva et alla se cacher dans une maison pleine de mazikim (anges démoniaques). Il se produit un miracle et le Maître ne fut pas attaqué par ces mazikim. (Ritva – le Maître se trouvait dans une situation où il se devait de ne pas se laisser aller à la faute, il prit le risque de mourir). Le lendemain lorsqu'il rencontra ses amis, ils furent étonnés qu'il n'a pas été endommagé par ces mazikim. Ils le questionnèrent : qui t'a protégé ? Rabi H'anina répondit à ses amis : il y avait à l'intérieur de cette pièce deux gardes de l'armée royale qui m'ont patronné. Les amis de Rabi H'anina réagissent ainsi : si tu as vécu ce miracle c'est parce que tu t'es retenu de te débaucher avec cette prostituée, car une Braïta enseigne : tout celui qui s'abstient de commettre la débauche on lui fait un miracle ! »

Résumons : s'abstenir de se débaucher lorsqu'il est tout à fait probable de fauter, conduit à recevoir un salaire et à vivre un miracle. L'abstention de la débauche déclenche le miracle.

Comment ça marche ? Métivta rapporte : *Rav I.E. Landau zal* (1801-1876) dans son Lichmoâ Bélimoudim, ainsi que le *Ben Ich H'aï* dans son Ben Yéoyada expliquent : la débauche est une faute qui attire l'homme naturellement, celui qui s'en abstient se comporte en surpassant la nature, alors mesure pour mesure D'IEU se comporte envers cette personne en dépassant la nature ce qui laisse la place au miracle et l'homme reçoit un salaire déjà dans ce monde ci en plus du salaire qui lui est réservé dans le monde à venir. Cela veut dire que le surpassement de soi face à la faute du charnel est en soi un miracle. LaGuémara rapporte encore deux histoires de Maîtres qui ont été confronté à cette faute et connaîtront de grands miracles. Cette faute ne laisse pas l'homme tranquille quel que soit son niveau de piété. La grandeur de l'homme ne se définit pas dans l'absence de l'épreuve mais dans le fait de se surpasser outre mesure pour ne pas flancher. D'IEU est tellement sensible à l'effort que l'homme fourni qu'à son tour il va déjouer toutes les lois de la nature pour opérer un miracle.

A présent abordons un enseignement majeur tiré du Midrach Bémidbar Raba 9-14 « les enfants d'Israël n'ont été libérés de l'Egypte uniquement par le mérite de

cette mitsva de s'éloigner de la débauche ! Tous les miracles que D'IEU a fait pour Israël en Egypte n'ont pu avoir lieu seulement parce qu'ils se sont écartés de la débauche ! ». Ce n'est pas la pratique de la débauche qui libère l'homme, si certains pensent que de se retenir de la débauche crée chez l'homme une frustration et un emprisonnement de ses pulsions, nos Sages voient tout le contraire. La retenue de cette faute libère et produit des miracles, des perspectives nouvelles auxquelles l'homme ne si attendait pas. L'Egypte, sanctuaire de toutes les perversions accueille sur sa terre un peuple qui ne se laissera aucunement englouti et aspiré par ces tentations alléchantes. Tout un peuple, c'est plus qu'inimaginable, c'est incroyable ! C'est miraculeux. Ici on ne parle plus d'un individu qui s'abstient de fauter, mais de toute une société – hommes, femmes et enfants, tous s'éloignent de la faute de la chair. Comment ont-ils fait ? Par quel moyen l'homme peut-il ne pas glisser et se laisser aller à l'appétit charnel ? D'IEU a bel et bien offert à l'homme les outils nécessaires pour ce faire. C'est une question à part à élucider. Sans plus tarder usons de tous les bons moyens que nous possédons pour surmonter l'épreuve de la chair afin de connaître des miracles libérateurs. L'effort libère bel et bien l'homme, une libération qui va au-delà de l'entendement, au-delà du réel, au-delà du probable. Le problème est que l'homme ne croit plus en rien, il ne croit même plus en lui ! Il s'emprisonne dans la fatalité de sa vie et n'admet aucune perspective différente de celle qu'il entrevoit ; alors il faute. Et, plus il faute plus il s'emprisonne et amplifie son addiction. La consommation de la chair ne libère absolument pas l'homme, elle le frustre davantage. La sortie d'Egypte accompagnée de tous ses miracles n'a pu se faire qu'à travers l'homme qui s'est libéré de son penchant !

Inhumain?!

Tout dépend de quel homme parle-t-on ?!

De quel homme on choisit d'être ?!

Ne nous enfermons pas dans une définition minuscule et mesquine de l'homme. Tentons l'improbable, laissons la débauche derrière nous, ne la laissons pas nous dépasser. Laissons nous surprendre par le miracle qui nous habite et nous anime, celui de dire non à la faute. Exquis à ce comportement inouï de l'homme, D'IEU lui fera goûter de ses miracles dans ce bas monde, oui bel et bien ici de son vivant, en plus du salaire redoublé dans le monde à venir. La liberté de l'homme commence ici et se poursuit là-bas. Essayons. Tentons.

rejoignez-nous sur
www.cejnice.com

Horaires Chabat Kodech

Nice 5780-2020

vendredi 5 chevat-31 janv.

entrée de Chabat 17h21

****pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer****

samedi 6 chevat-1er fevrier

réciter chémâ avant 9h46

sortie de Chabat 18h26

Rabénou Tam 18h40

Grande soirée de la Yéchiva Torat H'aîm C.E.J.
****
animée du majestueux Syoum Hachass !
en présence de Rav David Ayach
dimanche 2 février
venez honorer et fêter la Tora avec la Yéchiva
*****
information et réservation 06.10.11.43.02

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov au
Docteur Joann Drai et son épouse
à l'occasion de la Bat-Mitsva
de leur fille
Daphné-Simh'a